

Charte D'engagement Des Partenaires

Démarche environnementale de
l'Aéroport Pau Pyrénées



RÉDUIRE

NOTRE EMPREINTE CARBONE

INFRASTRUCTURES



ÉQUIPEMENTS



ACCÈS



PROTÉGER

LES RESSOURCES NATURELLES

EAU



DÉCHETS



BIODIVERSITÉ



BRUIT



FAVORISER

LES BONNES PRATIQUES

PRODUITS



SERVICES



PARTENARIAT



Notre objectif :

Réduire l'empreinte environnementale de l'aéroport.

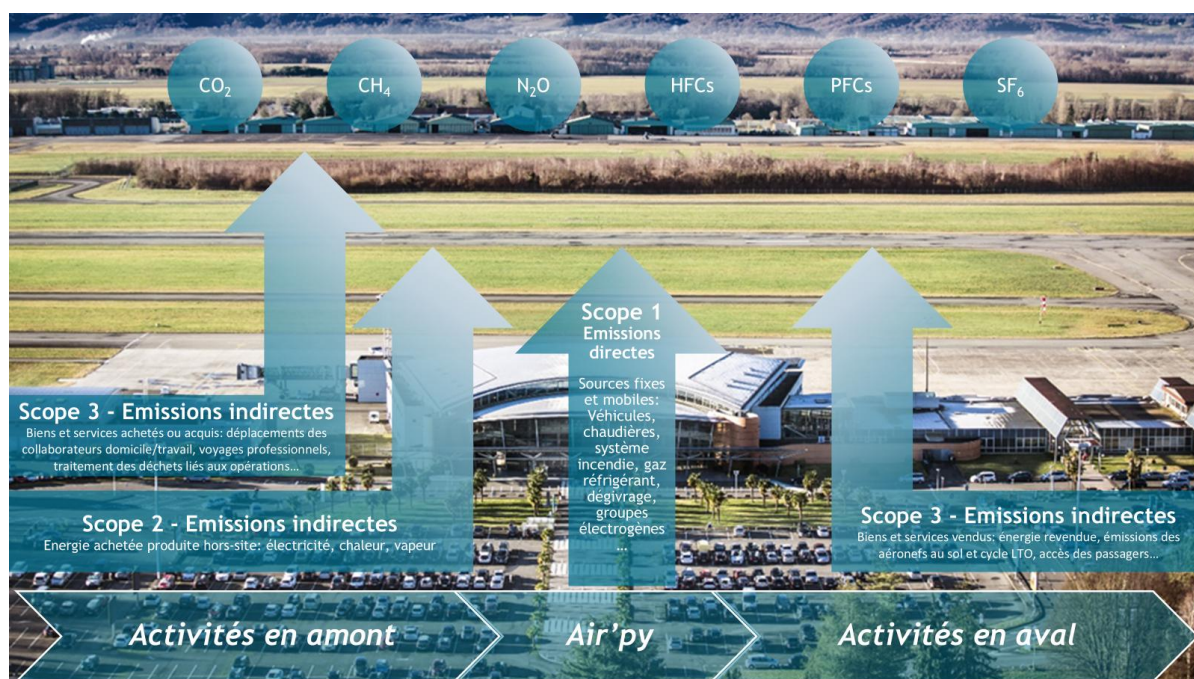
Nos actions:

- ✿ Diminuer nos consommations d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre
- ✿ Préserver nos ressources et réduire les nuisances
- ✿ Rechercher, mettre en place, et partager des solutions durables pour agir chaque jour, ensemble
- ✿ Sensibiliser nos collaborateurs et partenaires aux problématiques environnementales



La protection de l'environnement est au cœur des préoccupations de l'aéroport Pau Pyrénées. Depuis les années 2000 et la construction de la nouvelle aérogare, l'amélioration des performances environnementales et la réduction des émissions de gaz à effet de serre ont été considérées comme un enjeu majeur pour l'aéroport et prises en compte dans chaque projet ainsi que dans l'exploitation de l'aéroport. En intégrant le programme international Airport Carbon Accreditation (ACA) développé par l'ACI, Air'py, gestionnaire de l'aéroport, marque son engagement à long terme pour la réduction de son empreinte carbone.

Air'py a aussi pour volonté d'associer toutes les parties prenantes à cette démarche et de faciliter la comptabilisation de leurs émissions, favoriser le partage d'information et de bonnes pratiques, ainsi que le développement de projets communs. Dans ce cadre, nous souhaitons associer tous les acteurs et partenaires de l'aéroport à la présente charte, qui décrit des actions concrètes à mettre en place.



Présentation des 3 scopes du GHG:

- **Scope 1: émissions générées directement par l'entreprise et ses activités**
- **Scope 2: émissions associées aux consommations d'électricité, de chaleur ou de vapeur pour l'entreprise**
- **Scope 3: émissions de sources n'appartenant pas ou non contrôlées par l'entreprise**

Engagement ACA de la direction

Dans un contexte international où l'urgence climatique devient de plus en plus une évidence, l'Aéroport Pau Pyrénées a décidé d'adopter une démarche volontariste en inscrivant l'évaluation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans ses objectifs à long terme.

En participant au programme international Airport Carbon Accreditation (ACA) développé par l'ACI (Airports Council International), l'aéroport Pau Pyrénées marque son engagement sur le long terme à réduire son empreinte carbone.

Au sein de cette démarche, une première étape a consisté à mesurer l'empreinte carbone des activités de l'aéroport liées aux *Scopes 1&2* du *GHG Protocol (Greenhouse Gas Protocol)*, afin d'identifier les postes les plus émetteurs et les actions les plus adéquates pour maîtriser ces émissions. Cette démarche a également permis de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs aux enjeux environnementaux de la gestion aéroportuaire. La deuxième étape a consisté à fixer un objectif de réduction des émissions et à élaborer un plan de gestion des émissions de GES.

Ce programme a été mis en place spécialement pour les aéroports cherchant à mieux gérer leurs émissions de GES et à devenir plus efficaces. Partageant le même objectif, l'aéroport Pau-Pyrénées a déjà amélioré son empreinte carbone, par exemple en substituant des véhicules thermiques d'assistance en escale par des équipements électriques, également par l'installation de convertisseurs statiques en passerelles pour limiter l'utilisation des groupes thermiques, en développant le *relamping* visant à remplacer les éclairages par des LED dans les locaux, sur les parkings avions et les accès en côté ville. Par ailleurs, en reconnaissance de ses actions en faveur de la biodiversité, l'association **Aéro Biodiversité** a attribué à l'aéroport le **label Aérobio niveau 2** en 2025.

L'aéroport Pau Pyrénées confirme son engagement dans une démarche de développement durable de long terme en élargissant son périmètre d'analyse aux **émissions indirectes (Scope 3)**, générées par des activités liées à l'aéroport mais hors de son contrôle direct (mouvements d'avions, accès à l'aéroport, traitement des déchets hors site, etc.). Cette approche vise à établir une **cartographie précise et robuste** des émissions, à identifier les leviers d'action prioritaires, et à intégrer les parties prenantes dans une dynamique d'amélioration continue.

Dans le cadre de l'ACA 3, obtenu en 2025, l'aéroport Pau Pyrénées s'engage à réaliser toutes les actions de diagnostic et d'amélioration continue selon ses objectifs ainsi que son plan de gestion des émissions de carbone. Cette accréditation constitue une étape clé vers une gestion optimisée des émissions et l'atteinte de la neutralité carbone pour ses propres infrastructures d'ici 2028.

Fait à Uzein, le 01/09/2025
Jérôme LE BRIS, Directeur Général



Actions et recommandations à mettre en œuvre par secteur

- ✿ Réduction de l'empreinte carbone
- ✿ Protection des ressources naturelles
- ✿ Bonnes pratiques

Bureaux	p.5
Maintenance - entretien - achats	p.6
Déplacements et véhicules	p.8
Restauration	p.9
Aéronefs	p.10
Communication	p.11



Dans les bureaux

Sobriété énergétique et réduction de la consommation d'énergie

Favoriser la lumière naturelle (stores et volets), éteindre la lumière dès que les bureaux ne sont plus occupés,

Optimisation des consignes de chauffage et climatisation.

Les équipements (ordinateurs, imprimantes, écrans, mais aussi le petit électro-ménager) seront éteints dès lors qu'ils ne sont pas utilisés.

Tri des déchets

Mise en place de poubelles dédiées pour faciliter le recyclage des papiers et autres déchets recyclables.

Sensibilisation et information régulière des employés sur les consignes et bonnes pratiques à respecter.

Gestion des documents et du courrier

L'échange de document doit être fait de préférence de manière numérique et les impressions limitées à leur strict minimum.

Dématérialisation du courrier entrant et sortant, des supports d'informations et commerciaux

L'archivage numérique ainsi que les boîtes doivent être régulièrement vidés afin de limiter la surcharge des serveurs.

Pour la maintenance, l'entretien des équipements et les achats

Systèmes de chauffage et de climatisation

Les systèmes seront éteints lors des périodes de non-utilisation prolongée et leur utilisation sera maximisée en heures creuses.

Les portes donnant sur l'extérieur doivent être maintenues fermées pour assurer un fonctionnement optimal du conditionnement d'air.

Gestion de l'eau

Les équipements défectueux seront réparés ou remplacés par des équipements économes (chasse double débit, robinet à détection...)

L'eau de pluie qui peut être récupérée et stockée doit être privilégiée pour toutes les actions ne nécessitant pas d'eau potable (arrosage, nettoyage des véhicules, entretiens divers...)

Politique de maintenance

La maintenance des équipements sera faite régulièrement conformément aux consignes des constructeurs pour s'assurer du fonctionnement optimal des équipements.

Pour la maintenance, l'entretien des équipements et les achats

Réemploi, recyclage et réparation.

Privilégier la réparation à l'achat d'équipement neuf dans la mesure du possible.

Les équipements informatiques et électriques obsolètes ainsi que les déchets spéciaux ou dangereux seront confiés à des sociétés spécialisées dans leur recyclage pour minimiser l'impact de leur fin de vie.

Produits d'entretien et d'hygiène

La quantité de produit chimique utilisée sera réduite à son minimum et les dosages respectés.

Les produits limitant leurs emballages seront préférés.
Eviter les lingettes jetables et autres produits à usage unique.

Fournisseurs locaux et écoresponsables

Des partenariats avec des entreprises et fournisseurs locaux seront privilégiés. Tous les appels d'offres incluront des mentions environnementales et les aspects ESG compteront dans la sélection finale du candidat.

Les labels environnementaux ainsi que les produits issus de filières de recyclage seront privilégiés.

Pour les déplacements et l'utilisation de véhicules (y compris côté piste)

Engins à faibles émissions

Privilégier l'utilisation de véhicules à faibles émissions (électrique, hybrides ou acceptant les biocarburants) lorsque les alternatives sont disponibles.

Écoconduite

Adopter une conduite souple permet de réduire de manière significative la consommation de carburant. Pour cela, les gestes suivants doivent être adoptés : éviter les sur-régimes et accélérations brutales, anticiper les freinages, couper le moteur lors d'un arrêt prolongé et utiliser la climatisation avec modération.

Participer au bon entretien du véhicule

Signaler rapidement toute fuite constatée, vérifier régulièrement la pression des pneus...

Déplacements professionnels et trajets domicile-aéroport

Privilégier les visioconférences aux déplacements, regrouper les rendez-vous et adopter le mode de transport le plus adapté au déplacement.

Pratiquer le covoiturage et utiliser les transports en commun lorsque c'est possible.



En restauration

Produits locaux et de saison

Dans les points de restauration, des produits locaux seront privilégiés afin de réduire leur transport et soutenir l'économie locale. Dans la mesure du possible, les produits seront aussi de saison.

Déchets alimentaires

Des actions seront mises en place pour limiter le gaspillage alimentaire comme la mise en place de portions ajustées. Des systèmes de compostage des déchets pourront être mis en place.

Alternatives alimentaires

Une offre variée sera dans la mesure du possible proposé afin de répondre à tous les régimes alimentaires (végétarien, végétan...) pour répondre aux attentes de tous les passagers et limiter leur impact environnemental.



Escale et assistance des aéronefs

Vols commerciaux

La pratique de l'éco pilotage est encouragée pour réduire les émissions en vol mais également lors des phases de roulage,

Le recours aux GPU plutôt qu'aux APU doit être systématisé pour réduire les émissions aux postes de stationnement.

Utilisation de SAF

L'aéroport encourage l'utilisation de carburant d'aviation durable (SAF) qui contribue à réduire l'empreinte carbone de l'aérien.



Utilisation du GPU électrique lors de l'escale

Communication et sensibilisation

Collecte de données

Dans le but d'évaluer l'impact total de l'aéroport, chaque partie prenante doit transmettre de manière au moins annuelle, les informations suivantes :

- Consommation d'électricité, gaz, eau, si celle-ci est distribuée en direct par un fournisseur ou si un plan de sous-comptage est disponible.
- Consommation de carburant (par type de carburant) liée aux opérations.
- Production de déchets
- Information sur les déplacements domicile-travail des employés ou membres : nombre de vacations ou jours de présence, distance parcourue, moyen de transport habituel.

Sensibilisation aux enjeux

La politique de l'aéroport devra être diffusée et le personnel impliqué dans la démarche. Des réunions de travail seront organisées pour permettre la mise en place d'actions.

Communication

En accord avec toutes les parties concernées, les bonnes actions seront partagées au sein de l'aéroport ou à l'extérieur à des fins de sensibilisation.